

PROGRAMME D'ÉTUDES ADAPTÉ

Éducation à l'autonomie – CAPS

(COMPÉTENCES AXÉES SUR LA PARTICIPATION SOCIALE)

À l'école Madeleine-Bergeron, le programme CAPS, est adapté en fonction des capacités des élèves de 6 à 15 ans.¹

Malgré que cette trajectoire a pour cible une clientèle présentant une déficience intellectuelle, l'équipe-école juge qu'il est celui qui répond le mieux aux élèves qui y sont recommandés afin que ceux-ci vivent des réussites.

Le programme CAPS s'adresse aux élèves qui présentent des retards au niveau du développement cognitif, de l'autonomie fonctionnelle et sociale. Ce parcours scolaire « vise à instruire, à socialiser et à qualifier les élèves pour qu'ils puissent accéder à la réussite, en tenant compte de leurs besoins et de leurs capacités. Il propose notamment le développement de compétences essentielles pour lesquelles l'enseignant mettra en place une organisation pédagogique différenciée qui sera adaptée aux enfants et aux adolescents. »²

Le programme CAPS vise le développement de **cinq compétences** qui permettent aux élèves d'acquérir des connaissances et des habiletés nécessaires à une participation sociale accrue. Le développement des compétences et l'acquisition des connaissances s'exercent dans des contextes d'apprentissage particuliers, soit les domaines de vie. Ils permettent d'ancrer les apprentissages dans des situations concrètes de la vie courante. Les éléments d'apprentissages s'intègrent aux matières.

COMPÉTENCES	DOMAINE DE VIE	CONTENU DE FORMATION
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer • Exploiter l'information disponible dans son environnement • Interagir dans son milieu • Agir avec méthode • Agir de façon sécuritaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Vie scolaire • Soins personnels et bien-être • Loisirs • Vie résidentielle et communautaire • Déplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • Français • Mathématique • Sciences • Technologie de l'information et de la communication • Activité physique • Vie en société • Arts

¹ À compter de 16 ans, selon le cheminement et la condition physique de l'élève, celui-ci pourra poursuivre sa scolarisation avec le programme DÉFIS (Démarche éducative favorisant l'intégration sociale) ou encore le programme FPT-A (Formation préparatoire au travail adapté). Une démarche concertée avec l'élève, les parents et l'équipe-école pourra aider la prise de décision.

² QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, Programme éducatif CAPS, version préliminaire. Compétences axées sur la participation sociale.

Grille-matières (cycle de 5 jours)

Titulaire :

25 périodes de 50 minutes d'enseignement

Spécialistes

5 périodes de 50 minutes (réparties en fonction des groupes)

Musique
Arts plastiques
Activité physique
Ateliers de communication

Évaluation des apprentissages

Première communication

Au 20 octobre, vous recevrez une première communication qui fera état du fonctionnement de votre enfant depuis le début de l'année.

Année 1*	Année 2*
<p>Étape 1</p> <p>Communiquer Agir avec méthode</p>	<p>Étape 1</p> <p>Communiquer Agir avec méthode</p>
<p>Étape 2</p> <p>Exploiter l'information Interagir avec son milieu Agir de façon sécuritaire</p>	<p>Étape 2</p> <p>Exploiter l'information Interagir avec son milieu Agir de façon sécuritaire</p>
<p>Étape 3</p> <p>Communiquer Agir avec méthode Exploiter l'information Interagir avec son milieu</p>	<p>Étape 3</p> <p>Communiquer Agir avec méthode Exploiter l'information Interagir avec son milieu</p>

*Commentaire court (force/progrès/défi) lorsque la compétence est évaluée pour la première fois et commentaire long (bilan : 1400 caractères max.) lorsqu'il s'agit d'une deuxième évaluation, dans la même année scolaire.

Remise des communications officielles		
	Date	Commentaires
1^{re} communication	20 octobre 2023	Commentaires sur les activités d'apprentissage, l'autonomie, les interactions et la participation sociale de votre enfant.
1^{re} rencontre de parents	30 nov. 2023	Rencontres individuelles sur invitation ou sur demande (un plan d'intervention peut faire office de rencontre de parent).
Bulletin étape 1	17 nov. 2023	
2^e rencontre de parents	21 mars 2024	Rencontres individuelles sur invitation ou sur demande (un plan d'intervention peut faire office de rencontre de parent).
Bulletin étape 2	22 mars 2024	
Bulletin étape 3	26 juin 2024	Résultat final des compétences / Bilan

Des communications mensuelles sont aussi prévues et peuvent se faire selon des modalités variées.

Calendrier des étapes		
Étape 1	Étape 2	Étape 3
Du 30 août 2023 au 17 novembre 2023	Du 18 novembre 2023 au 1^{er} mars 2024	Du 2 mars 2024 au 21 juin 2024